

Les Bains et Thermes de la Sauvenière à Liège, menacés de démolition

Flavio Di Campli

Construit de 1938 à 1942 à l'issue d'un concours, le complexe de la Sauvenière à Liège fut, dès son inauguration, salué comme une réalisation unique en son genre. Le programme imposé relevait du défi, puisqu'il prévoyait une gare routière, deux bassins de natation, un ensemble complet et ultramoderne de bains publics et d'hydrothérapie, un restaurant, des logements pour concessionnaires, ainsi qu'un abri antiaérien pour 400 personnes.

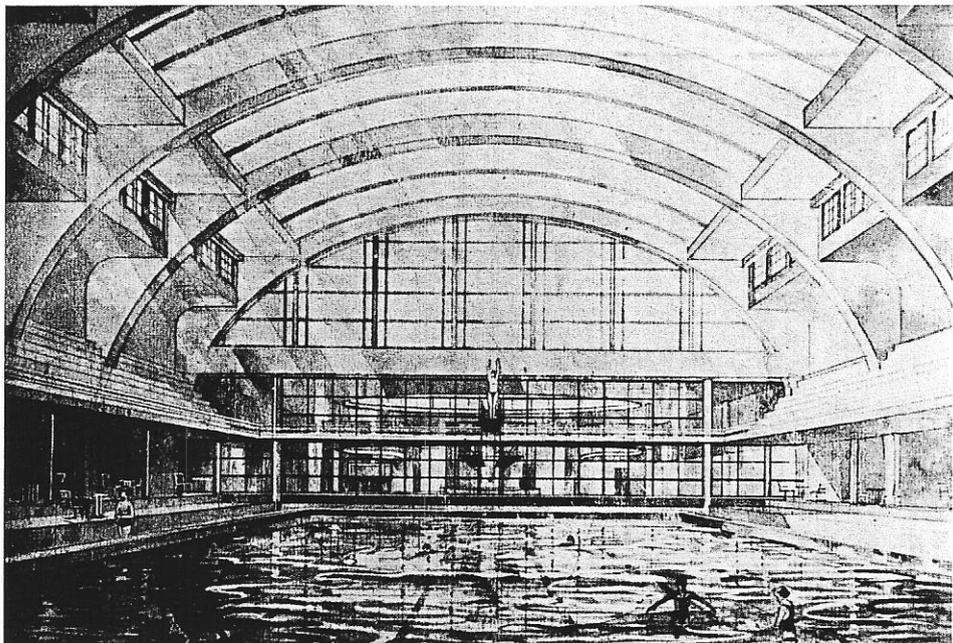
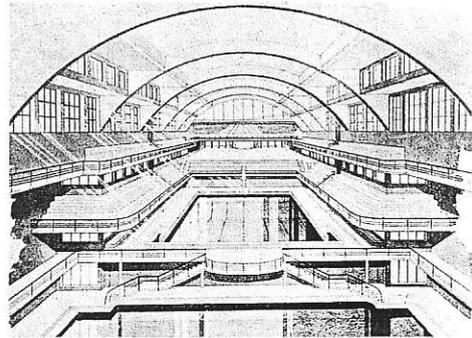
Le projet du lauréat, Georges Dedoyard (1897-1988) comporte une gare routière au rez-de-chaussée, avec accès vers le boulevard et la Sauvenière et vers la place Xavier-Neujean. Un immense hall de près de 80 m de long, abritant les deux piscines, surmonte la gare. Il est couvert par une voûte en berceau, en béton translucide, portée par huit arcs en béton armé. Les dégagements et locaux annexes occupent un immeuble de huit niveaux qui se dresse vers le boulevard. En sous-sol sont logés les installations techniques et l'abri antiaérien pour 400 personnes.

L'architecte surmonte les difficultés découlant du programme en alliant prouesse architecturale, innovations techniques, fonctionnalisme et harmonie des formes. Prouesse architecturale, car la présence de la gare routière au rez-de-chaussée a contraint Dedoyard à placer les bassins en hauteur, au niveau des troisièmes et quatrième étages. Du point de vue technique, l'architecte dote le complexe d'installations ultramodernes, conçues comme une véritable usine de 2.400 m², logées au sous-sol. Le fonctionnalisme domine dans la disposition intérieure, qui répond à deux préoccupations principales : d'une part, faciliter l'itinéraire des différentes catégories d'utilisateurs (baigneurs, nageurs, écoliers, spectateurs assistant aux compétitions), ces parcours ayant fait l'objet d'une étude très poussée. D'autre part, améliorer les conditions d'hygiène des installations, en séparant les lieux de propreté des bassins de natation. Enfin, si l'architecture de la Sauvenière se veut avant tout moderne et fonctionnelle, elle frappe aussi par la beauté des volumes et l'élégance

des lignes. Cette recherche esthétique, dans la lignée de l'architecture moderniste, culmine dans le grand hall des piscines : couvert par une voûte translucide de près de 80 m de long et 30 m de large, cet espace d'une luminosité exceptionnelle, impressionne par sa monumentalité.

Aujourd'hui, le complexe de la Sauvenière, bien entretenu et en parfait état de fonctionne-

ment, accueille entre 150 e 200.000 visiteurs annuels. Il est pourtant menacé par un projet immobilier visant à construire un complexe cinématographique à son emplacement. Souhaitons que ce témoin important de notre architecture sportive, marquant l'apogée de ce type d'infrastructure publique en Wallonie ne disparaisse pas prématurément du paysage liégeois.



At, no 141, août-sept, 4/1996, p 40-57